

**Association du personnel de la Ville, de la Communauté de
Communes, du CCAS de Pont-Audemer et de la Communauté de
Communes de Pont-Audemer Val de Risle
Compte-rendu du Mercredi 19 décembre 2018**

Membres du bureau

Présents : Beaugendre Muriel, Blaise Lucienne, Coignard Didier, Costandi Isabelle, Delamare Jean-Pierre, Delamare Michel, Delaperelle Nicole, Deschamps Mireille, Flaman Pascal, Girodon Sophie, Lemerrier Colette, Lucas Myriam, Métayer André.

Absents excusés : Corbon Brigitte, Zunigas Stéphanie.

Événements / Sorties

Sortie Futuroscope : Il reste quelques places dans le deuxième bus (bulletin d'inscription joint)

Sortie Paris : Nouvelle journée libre prévue le **19 janvier 2019**, cette fois pour les soldes (bulletin joint et pour celles et ceux qui avaient réservé pour le 1^{er} décembre Muriel a déchiré les chèques et les inscriptions : donc les refaire si vous participez le 19 janvier.

A NOTER : **A partir de maintenant pour toutes les sorties, MERCI DE METTRE LES NOMS PRENOMS DES ADHERENTS MAIS AUSSI DES ACCOMPAGNATEURS, CONJOINTS, AMIS, COLLEGUES, ETC ET ENFANTS.**

Informations / Rappels

Nous aimerions connaître votre satisfaction ou non concernant l'arbre de Noël de cette année. Et si vous souhaitez la même chose l'an prochain ou revenir au théâtre avec un spectacle de magie (merci de nous donner l'avis de VOS ENFANTS c'est ce qui compte non ?

La parfumerie BEAUTE SUCCESS fera **20% de remise** sur les parfums sur présentation de la petite carte d'adhérent et cela pendant **TOUTE L'ANNEE**.

« **Demoiselle Beauté** » esthéticienne A DOMICILE et sur rendez-vous, vous propose **10% de remise** sur ses prestations beauté des mains, des pieds, épilation, maquillage ... N'hésitez pas à aller consulter son site sur facebook, ou demander un tarif au bureau de l'association.

Cotisation 2019 : toujours **24€ adhérents actifs et 28€ adhérents retraités**.

Vous pouvez dès maintenant remettre le chèque à Muriel (au bureau de l'asso tous les après-midis du mercredi 02 au 08 janvier et le 09, jour de la Galette dernier délai pour le paiement et les chèques ne seront encaissés que fin janvier.

RAPPEL : Pour celles et ceux qui cotisent à la garantie obsèques, le tarif préférentiel que vous avez est valable pendant tout le temps de votre activité mais à votre retraite nous leur transmettons votre adresse, et la ste vous enverra ses tarifs et vous ne passez plus par l'association.

EN PIECES JOINTES : Demande pour les chèques vacances, bulletin de candidature pour le renouvellement du tiers sortant du bureau et coupon réponse pour la galette des rois.

Prochaine réunion du bureau

Jeudi 14 février 2019.

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE A TOUS ET A L'ANNEE PROCHAINE !